

La Caisse centrale
Desjardins du Québec



1987

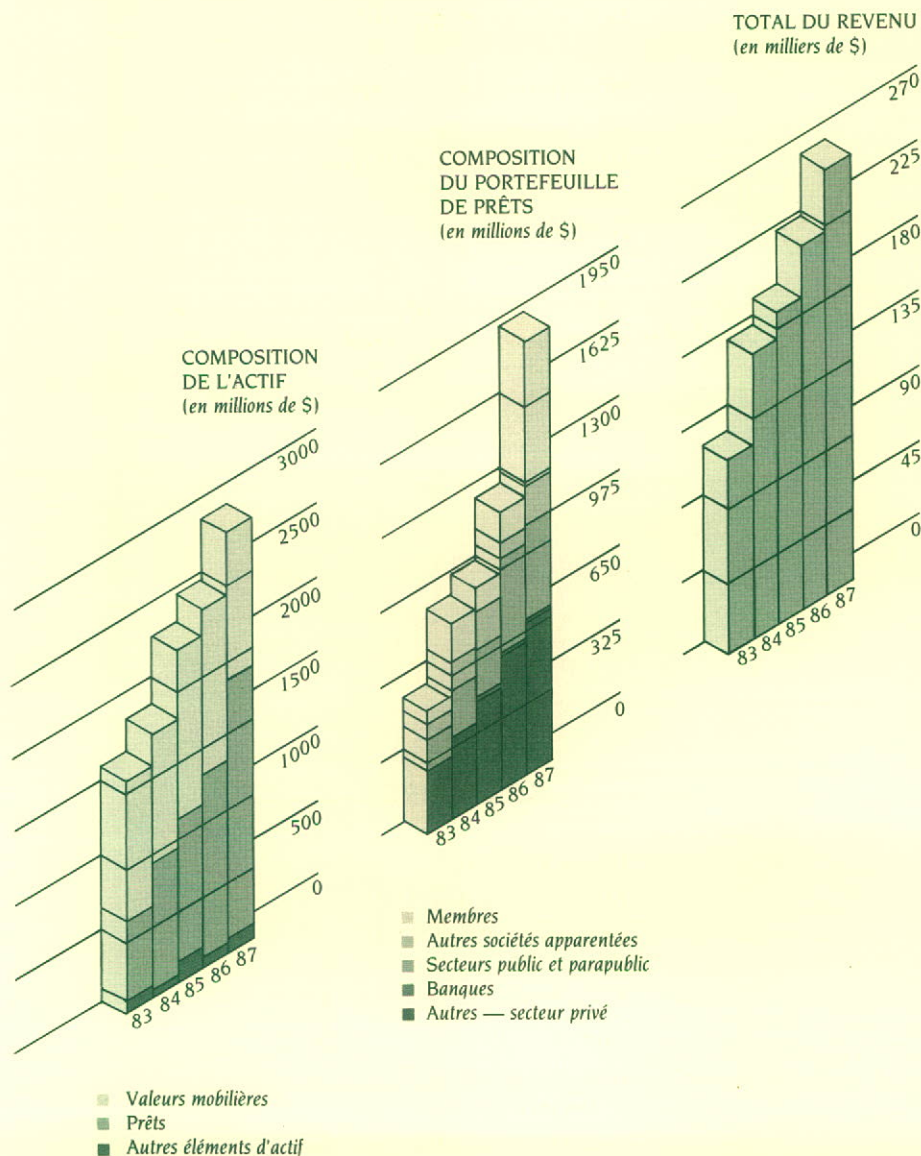


Desjardins

POINTS SAILLANTS 1983-1987

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Total de l'actif	2 846 895	2 415 555	2 246 997	1 774 334	1 563 457
Total des prêts	1 907 104	1 211 262	967 296	858 335	539 150
Valeurs mobilières	853 251	1 135 834	1 140 647	871 252	943 347
Total des dépôts	2 372 077	1 965 286	1 807 774	1 336 572	1 088 079
Capital et réserves	422 401	418 360	415 530	413 169	411 559
Total du revenu	257 581	218 117	187 700	170 811	116 519
Revenu net	36 572	38 881	38 666	40 418	39 371
Rémunération du capital social	34 339	38 993	42 620	45 816	46 039
Autres versements aux membres	5 405	5 051	1 655	1 511	531

Note: Toutes les expressions «Caisse centrale», «membres» et «caisses Desjardins» utilisées dans le rapport signifient La Caisse centrale Desjardins du Québec, les 11 fédérations du Mouvement Desjardins et les caisses Desjardins respectivement.



«La Caisse populaire
sera le foyer où s'éla-
boreront les projets
d'organisation (...). Son
succès inspirera con-
fiance et enhardira les
gens à tenter d'autres
réalisations économi-
ques et de ces concep-
tions nouvelles jaillira
un ensemble d'activi-
tés collectives des plus
fécondes.»

Alphonse Desjardins

SOMMAIRE

Points saillants	
Message aux membres	3
Revue de l'exploitation	7
Revue financière	13
États financiers annuels	19
Administrateurs	31
Direction générale et renseignements supplémentaires	32

Conformément à ses objectifs et à sa planification, la Caisse centrale Desjardins a traversé l'année 1987 dans une perspective de service et d'intégration au réseau Desjardins. Créée dans le but de satisfaire les besoins nouveaux et grandissants de ses membres, la Caisse centrale s'est appliquée à atteindre cet objectif dans le respect des normes de gestion qui lui ont permis de progresser de façon exceptionnelle dans un environnement hautement concurrentiel et ce, depuis sa création. À l'aube de sa neuvième année d'existence, la Caisse centrale présente un bilan et des services à la mesure des attentes de ses membres et des besoins de ses clients.

L'année 1987 a été le théâtre de nombreux événements marquants dont les impacts se sont répercutés dans l'ensemble du monde économique et financier. La Caisse centrale n'a pas échappé à cette conjoncture, mais de façon générale, elle n'a pas eu à subir de contrecoups aux conséquences néfastes sur ses activités ou sur son équilibre financier. Les problèmes de solvabilité de certains pays débiteurs, les déséquilibres dans les balances commerciales des pays industrialisés, les déficits des administrations nord-américaines, les modifications dans la concurrence ainsi que l'effondrement boursier d'octobre 1987 n'ont pas altéré nos résultats.

Une telle conjoncture ne peut cependant que nous confirmer le bien-fondé d'une gestion prudente de l'ensemble de nos activités. La qualité de nos actifs qui ont été constitués dans un environnement concurrentiel, peu prévisible, caractérisé par des marges étroites et des exigences de services de qualité, illustre bien notre souci d'une saine gestion des risques et de contrôle de nos coûts. Cette année encore, la Caisse centrale présente un dossier vierge en matière de perte sur prêts ou d'actif non productif.

En matière d'approvisionnement de fonds, en 1987, la diversification a été à l'ordre du jour. La Caisse centrale a procédé à des émissions en yens, en francs suisses et en dollars US pour des montants totalisant 287 millions \$, ce qui constitue un sommet pour une année. Toutes nos émissions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens, ce qui nous permet d'éliminer pratiquement tout risque associé aux opérations de change. Plus du quart de notre approvisionnement provient maintenant de sources diverses à l'extérieur du Canada.

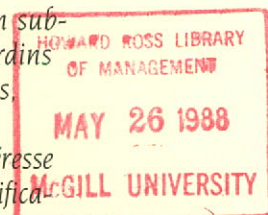
Le succès de nos émissions en 1987 est vraisemblablement fondé en grande partie sur le maintien du niveau de nos cotes de crédit dans une période perturbée au cours de laquelle plusieurs institutions ont dû subir des révisions à la baisse de leurs cotes. L'excellente qualité du réseau Desjardins, sur lequel s'appuie la Caisse centrale, est un atout majeur dans le maintien de nos cotes de crédit. Le réseau a en effet connu une croissance de ses actifs de l'ordre de 15 % allée à une baisse du ratio de pertes sur prêts et à une bonne rentabilité. Les activités du Mouvement Desjardins se situant au Québec, qui connaît présentement une croissance économique supérieure à la moyenne canadienne, bénéficient de cet essor.

Au chapitre des revenus, nous avons maintenu nos efforts de diversification et d'accroissement. Conformément aux politiques du Mouvement Desjardins, nous ne conservons que des titres de haute qualité dans notre portefeuille à court terme. Nous nous assurons d'un appariement optimal et nous utilisons les techniques de pointe disponibles pour assurer la protection de nos actifs. Nos revenus de prêts se sont accrus considérablement de même que nos revenus autres que d'intérêts. Dans l'ensemble, la croissance des revenus totaux de la Caisse centrale dépasse largement les objectifs que nous nous étions fixés pour 1987.

La Caisse centrale offre à ses membres et à ses clients une gamme étendue de services financiers et de produits de nature bancaire de qualité, soit directement ou conjointement avec le réseau. Dans chacun des cas, nous demeurons à l'écoute des besoins et nous veillons à ce que nos divers services correspondent aux attentes tout en respectant les critères de rentabilité courants de l'industrie.

Les prêts aux membres et aux autres sociétés apparentées ont augmenté de façon substantielle. À ce chapitre, il est manifeste que la Caisse centrale a permis au réseau Desjardins de bénéficier d'une source de fonds au moment opportun et à des conditions satisfaisantes, répondant ainsi aux attentes de ses membres.

La réforme de l'encadrement opérationnel, souvent appelée décloisonnement, intéresse la Caisse centrale. Toutes nos activités pourraient éventuellement subir les effets des modifica-





tions aux lois tant au Québec qu'ailleurs au Canada ou à l'étranger. L'année 1988 pourrait se révéler déterminante à ce chapitre compte tenu de la volonté exprimée par divers gouvernements de procéder à l'adoption de lois ou de règlements en la matière. Nous suivons ce dossier de très près et, dans la mesure où nos activités pourraient être visées, nous procédons aux recherches et aux consultations appropriées. Toutes nos interventions visent à assurer la continuité de nos opérations dans l'harmonie et le respect des nouvelles règles auxquelles nous serions éventuellement soumis. Dans nos démarches, nous prenons en considération les objectifs de la Caisse centrale, les besoins des membres et la poursuite de nos activités dans une perspective de complémentarité et d'intégration au réseau Desjardins.

L'année 1987 a aussi signifié des changements importants dans l'équipe de direction et au sein des administrateurs de la Caisse centrale. Après sept ans de dévouement constant, marqués par des résultats on ne peut plus significatifs, le tout premier président et chef des opérations de la Caisse centrale nous remettait sa démission. Monsieur Bruno Riverin, à qui nous tenons à rendre un hommage sans réserve, a été le cadre supérieur qui a d'abord permis à la Caisse centrale de faire son entrée dans le monde financier et subséquemment, de devenir une institution financière dont le Mouvement Desjardins a raison d'être fier. Nous le remercions chaleureusement et lui souhaitons de connaître les mêmes succès dans la poursuite de sa carrière au sein du monde de la gestion financière.

Monsieur A. Hervé Hébert, président et chef de la direction de Fiducie du Québec et membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Caisse centrale, a pris sa retraite après avoir participé à la direction de l'entreprise depuis ses débuts. Nous remercions monsieur Hébert d'avoir fait bénéficier la Caisse centrale de ses grandes qualités d'administrateur.

La composition du conseil d'administration de la Caisse centrale a été modifiée de sorte que tous les administrateurs proviennent maintenant exclusivement des onze fédérations de caisses. De plus, la Caisse centrale a présenté à la Confédération des caisses une requête pour en devenir membre auxiliaire. Cette demande a été acceptée par le conseil d'administration de la Confédération.

Ainsi, comme on peut le constater, la Caisse centrale assure une participation de plus en plus active au sein du Mouvement Desjardins en étant présente non seulement dans son rôle de pourvoyeur de services spécialisés, mais aussi en étant associée aux valeurs profondes du Mouvement.

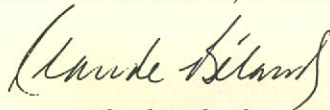
Le 14^e congrès des dirigeants et dirigeantes des caisses Desjardins, tenu en novembre 1986, avait identifié les valeurs de base qui sous-tendent l'action du Mouvement. Ces valeurs sont:

- l'argent au service du développement humain;
- l'engagement personnel;
- l'action démocratique;
- l'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative;
- la solidarité avec le milieu.

À sa façon, compte tenu de sa structure et de sa mission, la Caisse centrale peut s'identifier à ces valeurs et contribue à leur épanouissement tant au sein du Mouvement qu'à l'extérieur.

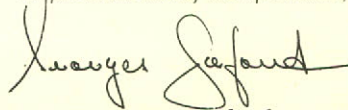
Nos ressources humaines sont au premier rang dans la compréhension et la diffusion des valeurs propres à notre entreprise. À ce chapitre, nous pouvons compter sur un groupe de personnes exceptionnelles provenant de divers milieux, regroupées autour d'un objectif commun qui est de faire de la Caisse centrale une institution de premier plan dans son champ d'activités. Nous tenons à remercier le personnel de la Caisse centrale dont les efforts continus nous ont toujours permis de dépasser nos objectifs.

Le président du conseil et chef de la direction,



Claude Béland

Le président et chef des opérations,



Georges Lafond



Revue de l'exploitation

Au cours de l'année 1987, nous nous sommes concentrés davantage sur les besoins particuliers de nos clients, les fédérations membres, les sociétés apparentées, les institutions des secteurs public et parapublic et les moyennes et grandes entreprises, principalement au Canada. Nous commentons dans le texte qui suit, les activités et les événements les plus marquants de cette période.

Les fédérations, leurs caisses affiliées et les sociétés apparentées

La Caisse centrale représente les fédérations et leurs caisses affiliées au sein du système canadien de compensation et de paiement. Comme membre adhérent de l'Association canadienne des paiements, elle garantit et assume, directement à la Banque du Canada, le règlement quotidien de la compensation pour les caisses Desjardins. Elle représente en outre le Mouvement Desjardins auprès du Receveur général du Canada.

La Caisse centrale gère, pour le compte des fédérations et de leurs caisses affiliées, un fonds de réserves liquides de plus de 400 millions \$. Elle s'est constitué un portefeuille de liquidités composé essentiellement de réserves primai-

Mario Lavoie et Suzanne Geoffrion s'entrelient avec Michel Jourdain (à gauche), vice-président sénior, finances de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec



res, dont son encaisse et ses dépôts auprès de la Banque du Canada ainsi que de réserves secondaires sous forme de titres liquides, bons du Trésor des gouvernements, acceptations bancaires et papier commercial de premier choix. Enfin, elle peut aussi emprunter auprès de la Banque du Canada qui agit comme prêteur de dernier recours pour le réseau bancaire canadien.

Les fédérations ont accès à des marges de crédit auprès de la Caisse centrale. Au cours du dernier exercice, elle a répondu à leurs besoins en portant une attention accrue à l'allongement des échéances sur les dépôts et en ayant principalement recours aux marchés des capitaux, tant au Canada qu'à l'étranger.

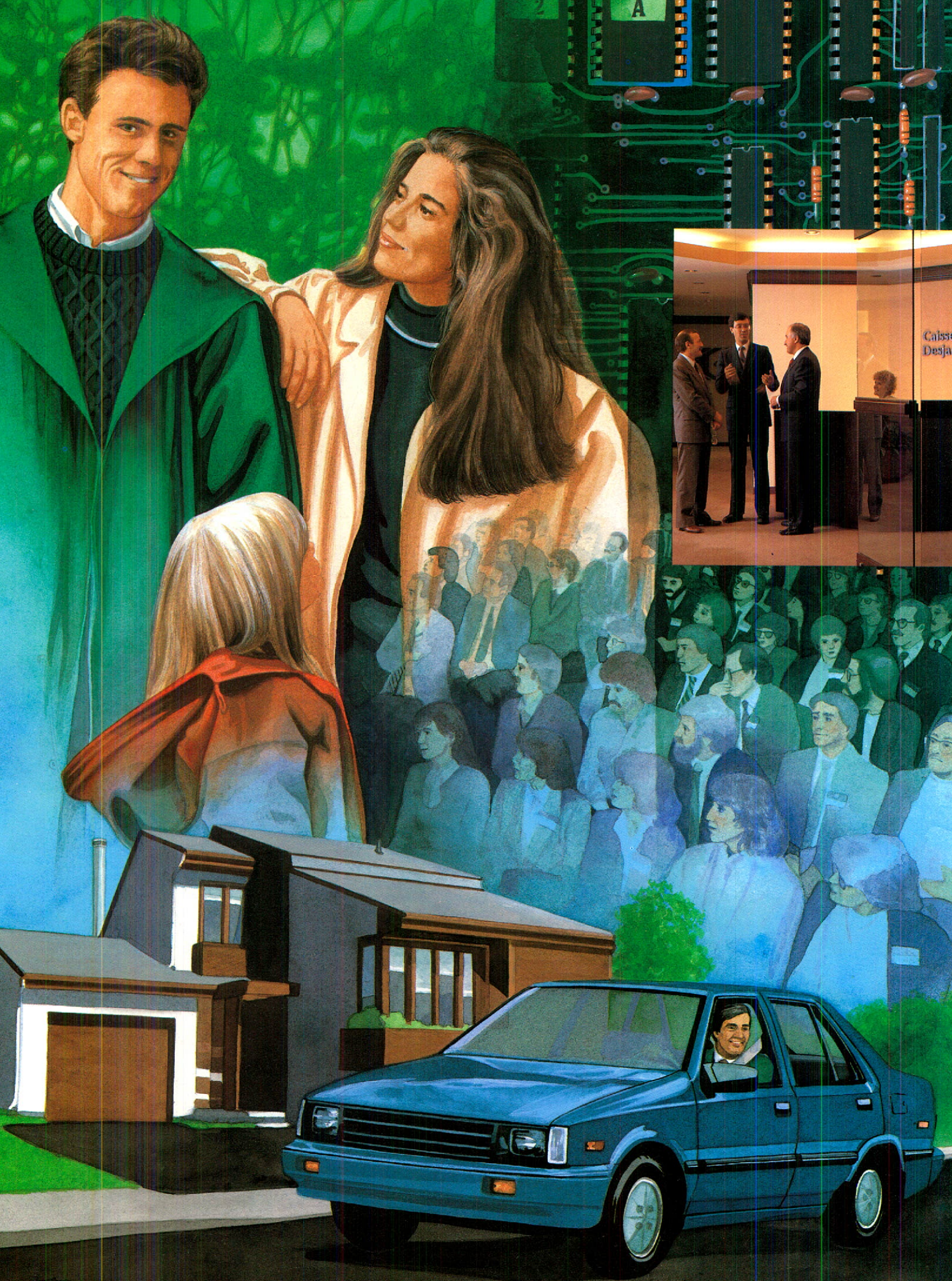
Au besoin, cette activité a été complétée à l'aide de produits synthétiques de gestion des taux d'intérêt, pour respecter ses objectifs corporatifs et ceux de ses fédérations membres.

L'année 1987 a été exceptionnelle au Québec. Les données préliminaires indiquent que la croissance a dépassé 5 % au cours de cette cinquième année de reprise. L'activité du marché immobilier, le niveau record des dépenses de consommation et une relative stabilité des taux d'intérêt ont stimulé la croissance de la demande en matière de crédit hypothécaire résidentiel et de prêts personnels dans les caisses Desjardins. Celles-ci, par l'intermédiaire de leurs fédérations, ont utilisé la Caisse centrale comme source d'appoint de fonds lorsqu'elles ne pouvaient s'approvisionner en quantité suffisante ou que les échéances des dépôts obtenus ne coïncidaient pas avec celles des prêts consentis. L'augmentation substantielle des prêts aux fédérations et des swaps de taux d'intérêt auxquels a souscrit la Caisse centrale résulte de ce phénomène. La Caisse centrale utilise les swaps et autres opérations sur taux d'intérêt pour aider ses clients à circonscrire les risques auxquels les exposent les fluctuations qui caractérisent les marchés de capitaux.



Maurice Guay et Trung Nguyen revoient les modalités de certains services internationaux avec Pierre Labonté (à gauche), directeur comptabilité et contrôle de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec

L'équipe de la direction générale: le président et chef des opérations, Georges Lafond; les premiers vice-présidents Jean Laflamme, Finances et administration; Jean-Guy Langelier, Exploitation et Services bancaires; Fernand Lafleur, Financement corporatif.



Fernand Lafleur discute de collaboration avec Michel Thérien, président directeur général du Centre Desjardins de traitement de cartes Inc. (Visa) et Pierre Barnès, président et directeur général de Crédit Industriel Desjardins Inc.

De plus, les caisses peuvent constituer des blocs de prêts hypothécaires et les transférer à la Caisse centrale afin de maintenir l'équilibre relatif entre leurs capitaux permanents et leur croissance à long terme. Les caisses conservent la gestion de ces prêts et l'opération n'affecte en aucune façon le membre emprunteur; il s'agit d'un autre mécanisme mis en place par la Caisse centrale pour permettre aux caisses de conserver un rythme de croissance soutenu sur leurs marchés traditionnels.

Les caisses Desjardins ont acquis une réputation remarquable dans le domaine des services aux petites et moyennes entreprises du Québec. Celles-ci ont été le moteur de l'économie québécoise au cours des dernières années et tout indique qu'elles continueront à jouer ce rôle dans un avenir prévisible. Pour aider les caisses à satisfaire les besoins de ces entreprises, particulièrement de celles dont les activités s'étendent au-delà des frontières du Canada, la Caisse centrale a amélioré ses services bancaires internationaux. Elle a implanté un nouveau



Marcel Gagnon revoit un projet de financement avec Gérard Brouard (au centre), analyste financier du ministère des Affaires municipales et Jean-Pierre Bélanger (à gauche), directeur général et secrétaire trésorier de la Régie d'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu.



Yves Grimard et Jean-Pierre Morin, directeur des prêts hypothécaires de La Sauvegarde établissent les termes et conditions d'un prêt en participation.

façon générale, ces opérations sont conclues à des conditions similaires à celles conclues avec des tiers.

La Caisse centrale participe au financement des actifs de la Confédération, en particulier du portefeuille des comptes à recevoir des détenteurs de carte Visa Desjardins et de certains équipements informatiques. Elle fournit également au Centre Desjardins de traitement de cartes Inc. les services dont il a besoin. Elle est le banquier principal de Fiducie du Québec, de Crédit Industriel Desjardins Inc. et elle met à leur disposition les marges de crédit d'appoint requises dans le cours normal de leurs opérations. Elle a conclu de nombreux financements en participation avec La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, Fiducie du Québec et Crédit Industriel Desjardins Inc.

Les besoins et le volume en services nationaux et internationaux varient d'une fédération à une autre. Les attentes des fédérations et de leurs caisses affiliées sont au niveau de la qualité du service et de la simplification du mode opérationnel. Notre objectif principal demeure donc de maintenir un ratio qualité/prix des plus concurrentiels pour l'ensemble des services financiers que nous offrons.

logiciel pour l'opération du système SWIFT au moyen duquel sont effectuées certaines transactions financières internationales tant pour le compte de ses membres que des entreprises clientes. Elle a élargi son réseau de correspondants bancaires qui compte maintenant plus de 150 institutions financières à travers le monde. De plus, les modifications requises au système informatique ont été apportées afin de traiter efficacement le volume croissant de transactions et d'être en mesure de satisfaire adéquatement les besoins futurs.

La Caisse centrale s'est donné comme objectif d'offrir tous les services de type bancaire aux institutions et sociétés apparentées du Mouvement Desjardins. De





Une rencontre entre Alfred Pfeiffer, Kenneth G. Spurling (du bureau de Toronto) et Lorraine Bell, vice-présidente et directrice des swaps, Prudential Bache Canada Ltd. (Toronto)

cette clientèle, nous tendons à utiliser de plus en plus des effets de marché monétaire afin de lui permettre d'obtenir des taux réduits. La Caisse centrale met à la disposition des caisses et de leurs clients institutionnels des produits novateurs tels les prêts à taux fixes pour de très courtes périodes.

La technologie joue un rôle fondamental dans l'évolution du secteur des services financiers. Le réseau Desjardins occupe une place de premier plan sur le territoire du Québec. Il y a en effet plus de 674 municipalités où la seule institution financière

est une caisse. Les services de nature bancaire de la Caisse centrale sont offerts par l'intermédiaire du réseau, tant aux clients corporatifs qu'aux institutions du secteur public.

L'utilisation du système informatique Desjardins permet aux clients de jouir de leurs fonds. Nous mettons également à leur disposition une gamme intégrée de produits et services tels que les comptes d'opérations à fort tirage de chèques, le paiement des obligations et coupons, les virements de fonds, les transferts électroniques de fonds, etc. Au cours de l'année 1987, plusieurs clients se sont prévalus de notre service de conciliation/consignation de chèques, un



Guy Choinière et Jean Longpré reviennent avec Serge Gadbois (au centre), vice-président, finances, les modalités d'un financement à Métro-Richelieu

service à la fine pointe de la technologie et de plus en plus exigé par les institutions devant émettre un volume considérable de chèques.

La Caisse centrale s'est révélée un intervenant majeur dans le financement par billets à terme des municipalités et occupe toujours une place dominante dans ce secteur. Elle a consenti plus de 600 prêts à des municipalités du Québec, représentant des engagements de l'ordre de 150 millions \$. La Caisse centrale joue un rôle complémentaire à celui des fédérations et des caisses et s'assure que l'approche est intégrée dans l'ensemble du réseau, la caisse locale demeurant l'intervenant privilégié auprès des villes et des municipalités.

Le réseau caisses, fédérations, Caisse centrale détient présentement environ 77 % du marché du financement municipal par billets à terme. De façon générale, l'expertise développée par le réseau Desjardins dans ce domaine en fait un interlocuteur de premier choix pour les municipalités et les organismes paramunicipaux.

Jean Héon et Raymond Chamberland font une mise à jour de nos services de dépôts directs avec Robert Dion, trésorier et contrôleur de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.



Institutions du secteur public et parapublic

Dans ce secteur, la Caisse centrale s'emploie à jouer pleinement son rôle complémentaire au sein du Mouvement Desjardins. Elle consent directement ou par l'intermédiaire des fédérations ou des caisses locales, et en participation avec ces dernières, les financements requis par les institutions. Bien que les prêts de type classique représentent encore une partie importante des modes de financement de

Les moyennes et grandes entreprises

L'arrivée de nouvelles technologies a eu et continuera d'avoir un impact profond sur la gestion et la structure des institutions financières. Les développements technologiques les plus visibles dans le secteur bancaire sont survenus dans les opérations de détail. Grâce à la technologie des transferts électroniques de fonds, la Caisse centrale offre à sa clientèle corporative, par le biais des fédérations et des caisses, le service de dépôts directs et de perception de comptes.

La concurrence croissant, la clientèle corporative demande de plus en plus de services bancaires sophistiqués. Les services de télétrésorerie que l'on requiert de la part des institutions financières touchent l'accès direct au compte, aux opérations sur le marché monétaire et à la gestion de trésorerie automatisée. Des services à la fine pointe de la technologie sont essentiels dans la gestion des affaires bancaires des moyennes et grandes entreprises. En 1987, la Caisse centrale a accru ses efforts de développement et de marketing de produits à l'intention de cette clientèle.

Les trésoriers des entreprises ont continué, en 1987, à gérer leurs engagements avec le plus grand soin et à rechercher des sources de financement autres que les

emprunts bancaires. C'est dans ce contexte que la Caisse centrale a affirmé sa présence sur les marchés, en réalisant des opérations importantes tant à Montréal qu'à Toronto.

La Caisse centrale a maintenu, en 1987, des politiques rigoureuses en matière de gestion et de contrôle du risque. La rentabilité et la stabilité d'une institution financière sont, en dernière analyse, tributaires de sa politique de crédit. Les deux éléments essentiels de la gestion du risque demeurent la qualité et la diversification des portefeuilles de prêts et de placements. Cette approche rigoureuse a jusqu'à maintenant porté fruit puisque la Caisse centrale n'a, à ce jour, subi aucune perte sur ses prêts.

Les moyennes et grandes entreprises reconnaissent la Caisse centrale comme un prêteur souple, capable d'innover et de répondre aux besoins particuliers des clients en réduisant au minimum les formalités et les délais. C'est la compétence et le dynamisme de ses professionnels qui lui permettent d'offrir un service de toute première qualité. La priorité demeure l'évaluation précise et rigoureuse des besoins de chaque client, suivie par une concertation étroite des activités de trésorerie et de financement corporatif, ce qui nous permet de fournir à nos membres et clients, des services concurrentiels sur les marchés monétaires. Un des traits distinctifs de la Caisse

centrale demeure celui de donner aux membres et aux clients un accès direct à ses arbitragistes de la trésorerie.

La Caisse centrale continue de privilégier la participation à des syndicats bancaires, ce qui lui permet non seulement de partager les risques de crédit avec d'autres institutions financières, mais également d'avoir accès à leur compétence. La Caisse centrale conserve des règles très rigoureuses en matière de partage des risques et des montants de prêts qu'elle peut consentir; elle s'est imposé, par exemple, des limites pour ses engagements envers un client ou un groupe de clients reliés et pour ses engagements totaux dans un secteur économique donné.

Dans un contexte aussi concurrentiel, nous devons compter essentiellement sur la qualité et la compétence de ceux et celles qui sont en contact direct avec les clients, les techniciens et techniciennes qui veillent à nos systèmes, en somme de tous ceux et celles dont les talents et le professionnalisme font de la Caisse centrale une institution financière fiable et dynamique.

Le contenu de la revue financière qui suit est le résultat du travail de l'équipe extraordinaire que constitue le personnel de la Caisse centrale.

Croissance de l'actif

Au 31 décembre 1987, l'actif total de la Caisse centrale atteignait 2,8 milliards \$, en hausse de 431 millions \$ soit 17,8 % de plus qu'à la clôture de l'exercice précédent.

La progression de l'actif s'est essentiellement manifestée au chapitre des prêts qui affichent une augmentation de 57,5 % par rapport à l'an dernier.

Fidèle à sa politique de diversification géographique, la Caisse centrale a accentué ses efforts de développement à l'extérieur du Québec. La croissance des prêts aux grandes entreprises a été principalement en Ontario et dans les autres provinces. Nous avons également pris des participations dans certaines transactions aux États-Unis.

Tableau I
COMPOSITION DE L'ACTIF
au 31 décembre

(en millions de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Valeurs mobilières	853	1 136	1 141	871	943
Prêts	1 907	1 211	967	858	539
Autres éléments d'actif	87	69	139	45	81
Total	2 847	2 416	2 247	1 774	1 563
Actif moyen	2 810	2 284	1 873	1 548	1 171

La croissance marquée du portefeuille de prêts s'est déroulée dans un cadre rigoureux, dans le respect d'une politique de risques très sélective et en poursuivant des objectifs précis de diversification du risque, tant sur des bases sectorielles que géographiques. Le tableau II indique la composition du portefeuille de prêts et fournit des détails sur sa diversification géographique en fin d'exercice.

À la fin de l'exercice 1987, le portefeuille de prêts s'établissait à 1 907 millions \$, en hausse de 696 millions \$ sur celui de l'exercice précédent. Cette croissance provient essentiellement des prêts aux membres et autres sociétés apparentées qui ont augmenté de 605 millions \$, passant de 213 millions \$ au 31 décembre 1986 à 818 millions \$ à la fin du présent exercice. La Caisse centrale a ainsi joué pleine-

ment son rôle de prêteur de dernier recours auprès des fédérations et des caisses affiliées.

Les prêts aux entreprises du secteur privé et aux banques ont connu une croissance relative de 15,3 % et se chiffraient à 680 millions \$ en 1987 en regard de 590 millions \$ l'an dernier.

Pour mieux évaluer la croissance des activités de la Caisse centrale, il convient d'observer l'évolution du volume annuel moyen de l'actif et de ses composantes. L'actif annuel moyen a augmenté de 526 millions \$ pour s'élever à 2,8 milliards \$ en 1987. Cette hausse est entièrement attribuable à l'augmentation des prêts qui sont passés de 1 114 millions \$ en 1986 à 1 640 millions \$ en 1987, soit un taux de croissance de 47,2 %.

Tableau II
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
au 31 décembre

(en millions de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Membres	624	131	129	172	56
Autres sociétés apparentées	194	82	159	121	58
Secteurs public et parapublic	409	408	220	210	146
Banques	8	8	8	—	—
Autres — secteur privé	672	582	451	355	279
Total	1 907	1 211	967	858	539
Québec	1 443	861	704	677	395
Ontario	374	328	211	134	92
Autres provinces	90	22	52	47	52
Total	1 907	1 211	967	858	539
Prêts moyens	1 640	1 114	873	669	397

Gestion de la liquidité

La Caisse centrale a comme mission de gérer une partie de la liquidité primaire des caisses Desjardins. De plus, elle doit maintenir des liquidités suffisantes pour ses propres activités. La gestion de la liquidité vise avant tout à coordonner les retraits sur dépôts, les échéances des emprunts et à satisfaire les besoins de ses clients qui désirent emprunter ou rembourser. La gestion de la liquidité a également un im-

pact significatif sur le rendement de l'actif de la Caisse centrale.

À la fin de 1987, le portefeuille de valeurs mobilières atteignait 853 millions \$ et avait diminué de 283 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il est à noter que le volume annuel moyen des valeurs mobilières a légèrement augmenté à 1 112 millions \$. Les fédérations, pour le compte de

leurs caisses affiliées, ont utilisé la Caisse centrale comme source de fonds lorsqu'elles ne pouvaient s'approvisionner en quantité suffisante ou que les échéances des dépôts obtenus ne coïncidaient pas avec celles des prêts consentis par les caisses. Les fédérations ont également des politiques rigoureuses en ce qui concerne la gestion de la liquidité et de l'appariement.

Telles qu'illustrées au tableau III, les valeurs émises ou garanties par le Canada, les provinces et les corps municipaux ou scolaires au Canada comptent pour 57,3 % du total en fin d'exercice 1987. Des autres valeurs mobilières au montant de 364 millions \$, 301 millions \$ sont des titres de banques et autres institutions habilitées à recevoir des dépôts.

Tableau III
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE
DE VALEURS MOBILIÈRES
au 31 décembre

(en millions de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Titres du Canada	443	438	260	283	134
Titres de provinces	46	109	137	127	154
Titres d'autres émetteurs canadiens	364	588	743	460	654
Titres d'émetteurs étrangers	—	1	1	1	1
Total	853	1 136	1 141	871	943
Moyenne des titres	1 112	1 066	864	817	694

Passif-dépôt

À la fin de l'exercice 1987, l'encours des dépôts totalisait 2,4 milliards \$ comparativement à 2 milliards \$ en 1986, soit une hausse de 20,7 %. Les dépôts à vue ont légèrement augmenté

comparativement à 1986 et s'élevaient à 182 millions \$ au 31 décembre 1987. Les dépôts des membres et des autres sociétés apparentées ont diminué de 36 millions \$ pour s'établir à 108 millions \$ à la fin du

présent exercice. Le financement de l'accroissement de l'actif s'est effectué par les autres dépôts recueillis sur les marchés financiers. Ces dépôts sont passés de 1 533 millions \$ au 31 décembre 1986 à 1 972 millions \$ à la fin de 1987, soit une augmentation de 28,6 %. La ventilation des dépôts en fin d'exercice est détaillée au tableau IV. Au cours de 1987, la Caisse centrale a poursuivi la diversification de ses sources d'approvisionnement de fonds à moyen terme en émettant 287 millions \$ sur les marchés privés ou publics américains, européens et

Tableau IV
DÉPÔTS
au 31 décembre

(en millions de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Membres	36	81	222	215	219
Autres sociétés apparentées	72	63	37	15	21
Canada	256	277	348	187	457
Organismes publics	36	11	16	34	16
Autres dépôts	1 972	1 533	1 185	886	375
Total	2 372	1 965	1 808	1 337	1 088
Passif-dépôt moyen	2 343	1 818	1 421	1 099	734

asiatiques. En date du 31 décembre 1987, l'approvisionnement de fonds effectué à l'extérieur du Canada représentait 28 % des dépôts à terme fixe.

Transactions hors-bilan

Dans le cadre de ses propres activités et des services offerts à sa clientèle, la Caisse centrale a souscrit divers contrats et engagements hors-bilan qui constituent des éléments de passif éventuel. Certains de ces véhicules financiers sont utilisés pour réduire les risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Tous les produits hors-bilan sont assujettis aux normes de risques de crédit, aux contrôles financiers, aux risques maximums et aux mécanismes de surveillance normaux de la Caisse centrale.

Résultats d'exploitation

Le revenu total atteint un niveau sans précédent de 257,6 millions \$, en regard de 218,1 millions \$ en 1986, soit une augmentation de 18,1 %. Cette augmentation est entièrement attribuable à l'accroissement des revenus de prêts, passés de 116,2 millions \$ en 1986 à 154,2 millions \$ en 1987, en hausse de 38 millions \$ ou 32,7 %. Les opérations de prêts sont la principale source de revenus de la Caisse centrale. Elles ont compté pour 60 % du revenu total en 1987 contre 53,3 % en 1986 et 54 % en 1985. L'augmentation provient principalement du volume moyen observé durant 1987. Dans l'interprétation des résultats, il convient de souligner que le revenu provenant des opérations de prêts est tributaire du volume d'activités, de l'évolution des taux d'intérêt et

finalement de la fourchette des taux d'intérêt entre les fonds confiés par les déposants et les fonds prêtés. Le montant du revenu produit par nos activités de placements dépend pour sa part, dans une large mesure, de l'évolution du niveau d'intérêt du marché monétaire au cours de l'exercice. Le portefeuille de valeurs mobilières a généré des revenus de 92,7 millions \$ comparative-ment à 94,1 millions \$ pour l'exercice précédent. L'évolution à la baisse des revenus de valeurs mobilières explique cette diminution relative et peut être comparée à la diminution du taux des bons du Trésor canadiens à 90 jours, lequel est passé en moyenne de 8,99 % en 1986 à 8,17 % en 1987. Durant l'exercice 1987, le taux le plus élevé était de 9,58 % alors que le taux le plus bas était de 6,78 %.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint un nouveau sommet affichant une progression de 37,4 % et se chiffrent à 10,7 millions \$ pour l'exercice 1987.

Les principales sources de revenus autres que les intérêts sont illustrées par le tableau V. Les frais d'administration étaient de 5,7 millions \$ en 1987 en hausse de 16,5 % sur 1986. Poursuivant notre

objectif de diversification, nous avons accru nos revenus de commissions de change et services internationaux de 126,3 % et nos revenus de commissions de prêts de 210,1 %. Le total des autres revenus s'est accru de 2,9 millions \$ pour atteindre 10,7 millions \$ pour l'exercice 1987 en comparaison de 7,8 millions \$ en 1986.

L'apport des revenus autres que d'intérêts a également progressé comptant maintenant pour 4,2 % du revenu total vis-à-vis 1,2 % en 1984.

Tableau V
AUTRES REVENUS
au 31 décembre

(en milliers de dollars)	1987	1986	Variation en pour- centage
Commissions de change et services internationaux	844	373	126,3
Frais d'administration	5 675	4 872	16,5
Frais de services	2 384	1 870	27,5
Commissions de prêts	1 659	535	210,1
Autres	128	130	(1,5)
Total	10 690	7 780	37,4

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts totalisait 48,6 millions \$ pour l'exercice 1987 en regard de

51,8 millions \$ en 1986.

Par contre, le revenu net d'intérêts des activités propres de la Caisse centrale, après rémunération du capital so-

cial, s'établit à 14,3 millions \$ en comparaison de 12,8 millions \$ pour 1986.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts comprennent tous les frais d'exploitation de la Caisse centrale à l'exception des frais d'intérêts, de la provision pour pertes sur prêts et des impôts.

La Caisse centrale privilégie des liens étroits avec sa clientèle et a besoin d'un personnel hautement qualifié en plus de moyens technologiques adéquats et efficaces pour répondre aux demandes de ses clients ainsi les frais d'administration de personnel comptent pour presque

50 % du total des frais d'exploitation.

Les frais autres que d'intérêts totalisent 12,4 millions \$ pour 1987 comparativement à 10,1 millions \$ en 1986. Cependant, exprimés en pourcentage de l'actif moyen, ils sont au même niveau que l'an dernier, soit 0,44 %.

Les principaux postes des frais d'exploitation apparaissent au tableau VI. La croissance et la diversification de nos activités ainsi que la radiation complète des frais de développement du système

informatique ont eu pour effet d'augmenter les frais de locaux, matériel et mobilier. Ceux-ci ont augmenté de 1,5 million \$ pour se chiffrer à 3,8 millions \$ pour l'exercice courant. L'accroissement des frais de sous-traitance résulte également de l'augmentation du volume de transactions.

Les autres frais ont néanmoins légèrement diminué et totalisent 2,5 millions \$ en 1987.

Autres commentaires

Le revenu net pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 s'est établi à 36,6 millions \$ par rapport à 38,9 millions \$ enregistré en 1986. Un montant global de 34,3 millions \$ a été affecté à la rémunération du capital social, ce qui représente un rendement annualisé de 8,72 % sur le capital investi, comparativement à 9,95 % en 1986. Les autres versements aux membres s'élèvent à 5,4 millions \$ en regard de 5,1 millions \$ pour 1986.

La qualité de notre portefeuille de prêts demeure à un très haut niveau, la Caisse centrale n'ayant subi aucune perte sur prêts depuis le début de ses opérations. Nous avons cependant jugé prudent d'affecter un montant de 2,3 millions \$ à titre de provision pour pertes sur prêts déjà inscrite en dimi-

Tableau VI
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS
au 31 décembre

(en milliers de dollars)	1987	1986
Salaires, caisse de retraite et autres prestations au personnel	6 161	5 259
Locaux, matériel et mobilier		
Loyer et taxes	1 075	624
Amortissement y incluant les frais de premier établissement	1 407	756
Frais de sous-traitance	1 115	727
Autres frais	161	144
	3 758	2 251
Autres frais		
Publicité, promotion et développement des affaires	719	891
Communications	430	447
Assurances	67	55
Fournitures, papeterie et impression	291	264
Frais de services professionnels	546	501
Autres	411	399
	2 464	2 557
Total	12 383	10 067
Frais autres que d'intérêts sur actif moyen	0,44 %	0,44 %

nution du revenu net d'intérêts. La provision cumulative pour pertes sur prêts représentait 7,7 millions \$ au 31 décembre 1987.

Après rémunération du capital social et autres versements aux membres, la Caisse centrale a généré un montant de 4 millions \$ qui

a été versé à la réserve générale à titre de provision pour éventualités, comparative-ment à un montant de 2,8 millions \$ en 1986.

**Tableau VII
RATIOS DE CAPITAL
au 31 décembre**

(en millions de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Total de l'actif	2 847	2 416	2 247	1 774	1 563
Capital de base:					
Capital social	409	409	409	409	409
Réserve générale	13	9	6	4	2
Total du capital de base	422	418	415	413	411
Ratio du capital de base à l'actif	14,8 %	17,3 %	18,5 %	23,3 %	26,3 %

Ratio du capital de base

Le capital social, à 409,4 millions \$, est demeuré identique à celui de l'exercice précédent. Cependant, suite au virement intégral des bénéfices non répartis de l'exercice, la réserve générale atteint 13 millions \$. Le ratio du capital de base était de 17,3 % en 1986 et de 14,8 % en 1987. Le tableau VII indique l'évolution de ce ratio pour les cinq derniers exercices.

Complément de la revue financière

Les tableaux VIII et IX indi-

quent l'évolution de l'état de l'actif et du passif et l'état

des revenus au cours des cinq derniers exercices.

**Tableau VIII
ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
au 31 décembre**

(en milliers de dollars)	1987	1986	1985	1984	1983
Actif					
Encaisse, dépôts à la Banque du Canada et transit	48 000	46 196	114 928	24 337	61 166
Valeurs mobilières	853 251	1 135 833	1 140 647	871 252	943 347
Prêts	1 907 104	1 211 262	967 296	858 335	539 150
Autres éléments d'actif	38 540	22 264	24 126	20 410	19 794
Total de l'actif	2 846 895	2 415 555	2 246 997	1 774 334	1 563 457
Passif					
Dépôts					
Payables à vue	182 185	168 451	430 823	220 842	435 662
Payables à terme fixe	2 189 892	1 796 834	1 376 951	1 115 730	652 417
Autres éléments de passif	52 417	31 910	23 693	24 593	63 819
	2 424 494	1 997 195	1 831 467	1 361 165	1 151 898
Capital et réserves					
Réserve générale	12 998	8 957	6 127	3 766	2 156
Capital social	409 403	409 403	409 403	409 403	409 403
Bénéfices non répartis	—	—	—	—	—
	422 401	418 360	415 530	413 169	411 559
Total du passif, du capital et des réserves	2 846 895	2 415 555	2 246 997	1 774 334	1 563 457

Tableau IX
ÉTAT DES REVENUS
exercice terminé le 31 décembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	1987	1986	1985	1984	1983
Revenu d'intérêts					
Prêts	154 241	116 196	101 432	75 642	37 999
Valeurs mobilières	92 650	94 142	83 040	93 114	76 777
	246 891	210 338	184 472	168 756	114 776
Frais d'intérêts					
Dépôts	198 266	158 550	130 603	112 848	63 412
Revenu net d'intérêts	48 625	51 788	53 869	55 908	51 364
Provision pour pertes sur prêts	2 250	2 000	1 750	1 500	200
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts					
	46 375	49 788	52 119	54 408	51 164
Autres revenus	10 690	7 780	3 227	2 054	1 744
Revenu net d'intérêts et autres revenus	57 065	57 568	55 346	56 462	52 908
Frais autres que d'intérêts					
Salaires	5 212	4 489	3 445	3 047	2 161
Caisse de retraite et autres prestations au personnel	949	770	579	462	351
Locaux et matériel, incluant l'amortissement	3 758	2 250	1 914	1 881	1 168
Autres	2 464	2 558	2 255	1 781	1 214
Total	12 383	10 067	8 193	7 171	4 894
Revenu avant impôts sur le revenu	44 682	47 501	47 153	49 291	48 014
Impôts sur le revenu	8 111	8 620	8 487	8 873	8 643
Revenu net	36 571	38 881	38 666	40 418	39 371

SOMMAIRE

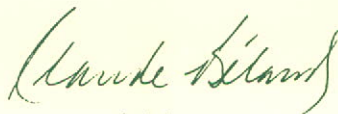
États financiers au	
31 décembre 1987	
État de l'actif et	
du passif	20
État des revenus	22
État des bénéfices	
non répartis et de la	
réserve générale	23
État de l'évolution	
de la situation	
financière	24
Notes complémentaires	25
Rapport de la direction	29
Rapport des vérificateurs	30

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

ACTIF au 31 décembre	1987	1986
Encaisse		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	48 000 036 \$	40 017 885 \$
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	—	6 177 743
	48 000 036	46 195 628
Valeurs mobilières (note 3)		
Émises ou garanties par le Canada	443 060 235	438 310 738
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	45 845 542	108 888 136
Autres valeurs mobilières	364 345 415	588 634 764
	853 251 192	1 135 833 638
Prêts		
Au jour le jour, à vue et à court terme à des négociants, courtiers en valeurs mobilières, garantis	—	65 000 000
Autres prêts (note 4)	1 907 104 222	1 146 261 665
	1 907 104 222	1 211 261 665
Autres éléments d'actif		
Immobilisations, au coût non amorti	1 896 714	2 110 449
Autres éléments d'actif (note 5)	36 643 094	20 153 607
	38 539 808	22 264 056
	2 846 895 258 \$	2 415 554 987 \$

PASSIF au 31 décembre	1987	1986
Dépôts (note 6)		
Payables à vue	182 185 610 \$	168 451 177 \$
Payables à terme fixe	2 189 891 876	1 796 834 387
	2 372 077 486	1 965 285 564
Autres éléments de passif		
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	13 270 389	—
Autres éléments de passif (note 7)	39 146 511	31 909 574
	52 416 900	31 909 574
CAPITAL ET RÉSERVES		
Réserve générale	12 997 872	8 956 849
Capital social émis (note 8)		
409 403 parts sociales	409 403 000	409 403 000
Bénéfices non répartis (note 9)	—	—
	422 400 872	418 359 849
	2 846 895 258 \$	2 415 554 987 \$

Signé au nom du conseil,


administrateur


administrateur

ÉTAT DES REVENUS

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1987	1986
Revenu d'intérêts		
Prêts	154 241 218 \$	116 196 063 \$
Valeurs mobilières	92 649 727	94 141 838
Total du revenu d'intérêts	246 890 945	210 337 901
Frais d'intérêts	198 265 934	158 549 620
Revenu net d'intérêts	48 625 011	51 788 281
Provision pour pertes sur prêts	2 250 000	2 000 000
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	46 375 011	49 788 281
Autres revenus	10 689 737	7 779 480
Revenu net d'intérêts et autres revenus	57 064 748	57 567 761
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	5 211 621	4 488 503
Caisse de retraite et autres prestations au personnel	948 895	770 626
Locaux, matériel et mobilier, incluant l'amortissement des frais reportés	3 758 176	2 250 331
Autres frais	2 464 357	2 557 839
Total des frais autres que d'intérêts	12 383 049	10 067 299
Revenu avant provision pour impôts sur le revenu	44 681 699	47 500 462
Provision pour impôts sur le revenu		
Exigibles	7 213 628	7 992 149
Reportés	896 100	627 000
	8 109 728	8 619 149
Revenu net	36 571 971 \$	38 881 313 \$

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

<i>pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	1987	1986
Bénéfices non répartis		
Solde en début d'exercice	— \$	— \$
Revenu net de l'exercice	36 571 971	38 881 313
Rémunération du capital social et autres versements aux membres	(39 744 576)	(44 044 029)
Recouvrement des impôts sur le revenu relatif à la rémunération du capital social et autres versements aux membres	7 213 628	7 992 149
Virement à la réserve générale	(4 041 023)	(2 829 433)
Solde en fin d'exercice	— \$	— \$
Réserve générale		
Solde en début d'exercice	8 956 849 \$	6 127 416 \$
Virement provenant des bénéfices non répartis	4 041 023	2 829 433
Solde en fin d'exercice	12 997 872 \$	8 956 849 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1987	1986
Exploitation		
Revenu net	36 571 971 \$	38 881 313 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Provision pour pertes sur prêts	2 250 000	2 000 000
Amortissement des immobilisations	536 598	366 650
Amortissement des frais de premier établissement	—	274 623
Amortissement des frais de développement du système informatique intégré	870 808	115 068
Impôts sur le revenu reportés	896 100	627 000
Marge brute d'autofinancement	41 125 477	42 264 654
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	(15 986 782)	12 130 676
Marge nette d'autofinancement	25 138 695	54 395 330
Financement		
Dépôts	406 791 922	157 511 810
Encaisse disponible pour l'investissement et la rémunération du capital social	431 930 617	211 907 140
Investissement		
Valeurs mobilières	(282 582 446)	(4 812 991)
Prêts	698 092 557	245 965 211
Immobilisations	322 863	1 435 814
	415 832 974	242 588 034
Rémunération du capital social et autres versements aux membres nets du recouvrement des impôts sur le revenu y afférent	27 563 624	38 051 064
Diminution de l'encaisse	(11 465 981)	(68 731 958)
Encaisse en début d'exercice	46 195 628	114 927 586
Encaisse en fin d'exercice	34 729 647 \$ ⁽¹⁾	46 195 628 \$

(1) Déduction faite des chèques et autres effets en transit, valeur nette

1. STATUT

La Caisse centrale Desjardins du Québec a été créée le 22 juin 1979 par une loi de la Législature du Québec [Loi modifiant la Loi concernant La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

(L.Q. 1971 c.80-L.Q. 1979 c.46 et modifications)]. La Caisse centrale Desjardins du Québec est une coopérative également régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**a) Valeurs mobilières:**

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au prix coûtant non amorti. Les primes et les escomptes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des valeurs mobilières afférentes. Tout fléchissement permanent de la valeur des titres est imputé aux revenus. Les gains et les pertes à l'aliénation de titres sont imputés aux revenus au moment de la réalisation.

L'amortissement des primes et des escomptes, les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de titres et les redressements de la valeur des titres sont inscrits au poste «Revenu d'intérêts des valeurs mobilières» à l'état des revenus.

b) Prêts:

Les prêts sont inscrits à leur montant en principal, déduction faite de l'escompte non amorti et de toute provision spécifique et générale constituée pour tenir compte des pertes prévues, le cas échéant. L'intérêt couru sur les prêts est inclus au poste «Autres éléments d'actif» à l'état de l'actif et du passif.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les prêts cesse d'être comptabilisé lorsque a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne puisse être recouvré ou b) l'intérêt est impayé depuis quatre-vingt-dix jours sauf si le recouvrement du capital et de l'intérêt n'est pas mis en doute par la direction. Ces prêts sont alors classés comme étant non productifs et l'intérêt, antérieurement couru mais non pas encaissé sur ces prêts, est renversé au revenu de prêts de l'exercice courant. Par la suite, l'intérêt provenant de ces prêts est inclus dans le revenu au moment de l'encaissement.

La provision pour pertes sur prêts de l'exercice est imputée à l'état des revenus. La provision pour pertes sur prêts est établie en fonction d'une évaluation cas par cas du portefeuille des prêts. La Caisse centrale Desjardins du Québec établit également une provision générale sur les prêts consentis et déboursés en cours.

c) Transactions croisées portant sur des taux d'intérêt et des monnaies:

La Caisse centrale Desjardins du Québec agit à titre de souscripteur afin de gérer les risques inhérents aux

fluctuations des taux d'intérêt et du cours des monnaies. Les revenus ou les frais relatifs aux transactions croisées sont comptabilisés selon la durée des conventions.

d) Immobilisations:

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants:

Catégories	Méthodes d'amortissement Taux	
Mobilier et équipement de bureau	dégressif	20 %
Équipement informatique	dégressif	30 %
Logiciel	linéaire	20 %
Améliorations locatives	linéaire	11 %

e) Conversion des devises étrangères:

Les éléments de l'actif et du passif exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan; le revenu et les frais sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice.

Les positions de change englobent les opérations de change au comptant et à terme et sont évaluées mensuellement aux cours du marché en vigueur. En outre, les gains et les pertes en résultant sont inclus au poste «Autres revenus».

f) Impôts sur le revenu:

La Caisse centrale Desjardins du Québec pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Les impôts sur le revenu reportés résultent principalement du fait qu'elle réclame un montant admissible de provision pour pertes sur prêts aux fins fiscales différent du montant comptabilisé aux états financiers.

Le recouvrement des impôts sur le revenu apparaissant à l'état des bénéfices non répartis provient de la rémunération du capital social et autres versements aux membres qui sont déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu.

3. VALEURS MOBILIÈRES

	Échéance				1987		1986	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Valeurs émises ou garanties par								
Le Canada	394 104 367 \$	37 516 009 \$	10 419 229 \$	1 020 630 \$	443 060 235 \$	442 811 165 \$	438 310 738 \$	438 314 137 \$
Les provinces et les corps municipaux ou scolaires au Canada	45 746 891	98 651	—	—	45 845 542	45 881 736	108 888 136	108 832 665
Autres valeurs mobilières								
Dettes des émetteurs canadiens								
Banques	256 308 748	—	—	—	256 308 748	257 470 423	448 115 180	448 200 514
Sociétés apparentées	18 838 026	8 097 318	—	—	26 935 344	26 986 818	15 150 851	15 184 219
Autres émetteurs	74 220 027	4 173 045	2 500 000	—	80 893 072	80 690 691	124 049 407	123 956 289
Actions d'autres émetteurs*	208 251	—	—	—	208 251	235 793	1 319 326	1 319 326
Total	789 426 310 \$	49 885 023 \$	12 919 229 \$	1 020 630 \$	853 251 192 \$	854 076 626 \$	1 135 833 638 \$	1 135 807 150 \$

* Ces valeurs mobilières n'ont pas d'échéance fixe et incluent un montant de 200 046 \$ d'une société apparentée (1986 – 200 046 \$).

4. AUTRES PRÊTS

	1987	1986
Secteurs public et parapublic	408 675 119 \$	407 739 195 \$
Banques	7 993 924	8 024 590
Membres	624 163 877	131 350 609
Autres sociétés apparentées	193 815 543	82 449 464
Autres – Secteur privé	672 455 759	516 697 807
	1 907 104 222 \$	1 146 261 665 \$

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	1987	1986
Intérêts courus	26 447 500 \$	14 016 731 \$
Frais de développement du système informatique intégré, au coût non amorti	—	870 808
Autres éléments d'actif	10 195 594	5 266 068
	36 643 094 \$	20 153 607 \$

6. DÉPÔTS

	1987	1986
Canada	256 287 469 \$	277 080 403 \$
Provinces	35 855 652	10 500 259
Banques	364 583 583	296 962 226
Membres – aux fins de compensation	24 484 438	30 630 477
– à d'autres fins	11 493 145	50 129 078
Autres sociétés apparentées	72 177 240	63 886 293
Autres dépôts	1 607 195 959	1 236 096 828
	2 372 077 486 \$	1 965 285 564 \$

7. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	1987	1986
Rémunération du capital social à payer	10 927 446 \$	5 960 122 \$
Intérêts courus	19 163 052	21 977 457
Autres créditeurs	6 161 513	1 973 595
Impôts sur le revenu reportés	2 894 500	1 998 400
	39 146 511 \$	31 909 574 \$

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de La Caisse centrale Desjardins du Québec est composé de parts sociales souscrites par ses membres. Le montant de la part sociale est de 1 000 \$ et aucune part sociale ne peut être émise sans qu'elle n'ait été entièrement payée.

La Caisse centrale Desjardins du Québec peut avec l'approbation préalable par écrit de l'inspecteur général des institutions financières racheter les parts

sociales détenues par un membre qui en fait la demande. Ce rachat doit être fait à la valeur nominale et ne peut avoir pour effet de laisser La Caisse centrale Desjardins du Québec avec un capital social insuffisant eu égard à ses besoins. La Caisse centrale Desjardins du Québec ne peut racheter plus de 10 % de son capital social au cours d'un même exercice financier. Aucun rachat ne peut être effectué s'il a pour effet de réduire le capital social à moins de 25 000 000 \$.

9. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Les administrateurs de La Caisse centrale Desjardins du Québec ont approuvé le versement du plein montant

des bénéfices non répartis au 31 décembre 1987 à la réserve générale à titre de provision pour éventualités.

10. RÉMUNÉRATION DU CAPITAL SOCIAL

La loi constitutive de La Caisse centrale Desjardins du Québec stipule que le conseil d'administration peut déclarer un intérêt sur les parts sociales; il en fixe alors la date de paiement. Il ne peut être payé ni déclaré un

intérêt sur les parts sociales alors que La Caisse centrale Desjardins du Québec est ou serait de ce fait insolvable ou que le capital social est ou serait de ce fait entamé.

11. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses affaires, La Caisse centrale Desjardins du Québec a souscrit divers contrats et engagements non échus qui constituent des éléments de passif éventuel comme des contrats de change à terme, des ententes concernant des taux de change à terme, des transactions croisées de taux d'intérêt et des marges de crédit non encore utilisées. Ces éléments ne figurent pas dans l'état de l'actif et du passif. De l'avis de la direction, il n'y a aucun engagement ou passif éventuel important qui représente un risque inhabituel et aucune perte importante n'est prévue à la suite de ces opérations.

De plus, La Caisse centrale Desjardins du Québec garantit le paiement de dettes et émet des lettres de crédit au nom de clients contre lesquels elle jouit d'un droit de recours si elle est appelée à exécuter l'un des engagements mentionnés.

Ces garanties et ces lettres de crédit, ne figurant pas dans l'état de l'actif et du passif, sont indiquées ci-dessous:

	1987	1986
Garanties	12 205 026 \$	761 811 \$
Lettres de crédit	1 040 288	401 321
	13 245 314 \$	1 163 132 \$

Les engagements futurs au titre de la location aux termes de baux à long terme échéant jusqu'au 30 avril 2005 totalisent 11 234 000 \$. Les loyers annuels pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1988 – 720 000 \$;	1989 – 719 000 \$;
1990 – 718 000 \$;	1991 – 716 000 \$;
1992 – 716 000 \$.	

12. AUTRES OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Ces opérations représentent celles qui ne sont pas autrement divulguées avec les membres et autres sociétés apparentées au Mouvement Desjardins dans les états financiers.

	1987	1986
Chèques et autres effets en transit, solde débiteur	5 662 216 \$	1 330 762 \$
Autres éléments d'actif	10 461 487	4 682 481
Autres éléments du passif	11 897 301	7 510 466
Revenu d'intérêts	43 700 706	24 870 721
Frais d'intérêts	9 214 416	11 431 689
Autres revenus	1 001 759	820 116

13. RÉGIME DE RETRAITE

La Caisse centrale Desjardins du Québec enregistre automatiquement tous ses employés qui sont âgés de vingt-cinq ans et plus à un régime de retraite sur une base de contribution conjointe.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite est effectuée au moins tous les trois ans. Au 1^{er} janvier

1985, soit la date de l'évaluation la plus récente, le régime de retraite était entièrement capitalisé.

Le montant imputé aux dépenses au titre des contributions de l'employeur a été de 431 078 \$ en 1987 (1986 – 366 692 \$).

14. INFORMATION SECTORIELLE

La Caisse centrale Desjardins du Québec a un secteur d'activité dominant dont les revenus proviennent

d'intérêts sur prêts, valeurs mobilières et d'autres opérations connexes au Canada.

Les états financiers et les renseignements pertinents qui figurent dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction à qui il incombe d'en assurer la fiabilité et l'exactitude. Ces états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus en la matière. Lorsque la direction a dû procéder à des estimations, elle l'a fait au meilleur de sa connaissance. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel sont conformes aux états financiers.

Le système comptable de la Caisse centrale ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une

mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée. Les procédés utilisés comprennent notamment les normes visant l'embauche et la formation du personnel, la mise en place d'une organisation administrative assurant une attribution précise des responsabilités, la rédaction et la mise à jour des politiques et procédés, la planification des projets et la suite à leur donner, un contrôle budgétaire par centre de responsabilités et un contrôle du rendement par sphère d'activités.

L'inspecteur général des institutions financières effectue annuellement un examen des activités de la Caisse centrale pour s'assurer que les dispositions de sa loi constitutive, notamment celles relatives à la protection des déposants, sont respectées et que la situation financière de la Caisse centrale est saine.

Le conseil d'administration a formé un comité de vérification, composé exclusivement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel de la Caisse centrale, par l'entremise duquel il supervise les responsabilités de la direction relativement aux états financiers et aux contrôles internes. Le conseil d'administration a approuvé tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

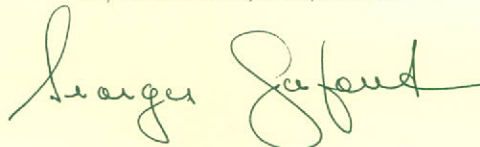
Les vérificateurs nommés par l'assemblée générale des membres, les sociétés Raymond, Chabot, Martin, Paré et Touche Ross, ont la responsabilité de vérifier les états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues et d'exprimer une opinion sur ceux-ci. Ils ont présenté, à ce sujet, le rapport paraissant ci-après.

Le président et chef de la direction,



Claude Béland

Le président et chef des opérations,



Georges Lafond

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
La Caisse centrale Desjardins
du Québec

Nous avons vérifié l'état de l'actif et du passif de La Caisse centrale Desjardins du Québec au 31 décembre 1987, ainsi que les états des revenus, des bénéfices non répartis et de la réserve générale et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Caisse centrale Desjardins du Québec au 31 décembre 1987, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



**Raymond, Chabot,
Martin, Paré**
Comptables agréés



Touche Ross
Comptables agréés

Montréal
Le 2 février 1988

*** Claude Béland**

Ville Mont-Royal
Président du conseil
Président
La Confédération des caisses
populaires et d'économie
Desjardins du Québec

Jean-Eudes Bergeron

Métabetchouan
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Saguenay-
Lac St-Jean

*** Guy Bernier**

Montréal
Vice-président du conseil
Président et chef de la direction
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec

*** Jacques Bertrand**

Ste-Foy
Secrétaire du conseil
Président
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec

**** Paul-Roch Charbonneau**

Joliette
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Lanaudière

*** Raymond Comtois**

Sherbrooke
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Estrie

*** Claude Deslandes**

St-Hyacinthe
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Richelieu-Yamaska

Wesley Hogg

Rimouski
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Bas St-Laurent

*** Gilles Lafleur**

Mirabel
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses d'économie
Desjardins du Québec

Marc Lemieux

St-Nicolas
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec

Denis Martel

Amos
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Abitibi

**** Albert Ouellet**

Maria
Premier vice-président et
directeur général
Fédération des caisses populaires
Desjardins de la Péninsule
et des Îles

**** François Richard**

Laval
Premier vice-président,
directeur général
administration et informatique
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec

*** Henri-Paul Trudel**

Trois-Rivières Ouest
Président
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Centre du Québec

* Membre du comité exécutif

** Membre du comité de vérification

Claude Béland

Président et chef de la direction

Georges Lafond

Président et chef des opérations

Jean Laflamme

Premier vice-président
Finances et administration

Fernand Lafleur

Premier vice-président
Financement corporatif

Jean-Guy Langelier

Premier vice-président
Exploitation et services bancaires

Raymond Laurin

Vice-président
Contrôle et administration

Jean Longpré

Vice-président
Financement corporatif

Jacques Luys

Vice-président
Exploitation

Trung Huu Nguyen

Vice-président
Services bancaires
nationaux et internationaux

Alfred Pfeiffer

Vice-président
Trésorerie

Kenneth G. Spurling

Vice-président
Trésorerie – Toronto

Vérificateurs

Raymond, Chabot, Martin, Paré
Montréal (Québec)

Touche Ross

Montréal (Québec)

Siège social

100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5

Bureaux administratifs

1, Complexe Desjardins
Tour du Sud
Bureau 2822
Montréal (Québec)
H5B 1B3
Téléphone: (514) 281-7070
Télex: 055-61688

150, rue King ouest
Bureau 1502
Toronto (Ontario)
M5H 1J9
Téléphone: (416) 599-9301

**Agent émetteur et payeur,
agent de transfert**

Banque Nationale du Canada:
Québec, Vancouver, Calgary,
Edmonton, Winnipeg, Toronto
et Halifax

Prospectus

On peut obtenir une copie du
prospectus canadien de la Caisse
centrale en communiquant avec la
Caisse centrale ou ses courtiers.

La Caisse centrale Desjardins
du Québec est membre adhérent
de l'Association canadienne des
paiements.

Rapport 1987

ISSN 0714-2552

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1988

Bibliothèque nationale du Québec

